



Vous former avec le CPF ? Et si c'était maintenant ?

Votre Compte Personnel de Formation (CPF) peut aujourd'hui être proche de son plafond (5000 ou 8000 € selon votre niveau de diplôme).

Vous pouvez mobiliser vos droits, soit pour une formation en co-financement avec Schneider, soit pour une formation que vous financez seul.

- Les **formations co-financées** via le CPF et suivies pour tout ou partie sur le temps de travail, doivent pouvoir être mises en œuvre directement dans votre emploi ou votre poste, ou être utiles à votre évolution professionnelle.
- Si vous souhaitez **vous former en dehors des besoins de l'entreprise**, vous devez les financer par vos propres moyens, et/ou recourir aux moyens offerts par le CPF, la VAE* ou le CPF de transition professionnelle.
- Les **formations financées à 100 % de l'entreprise** répondent à une disposition réglementaire ou légale ou en santé – sécurité (ex : CACES * Habilitation électrique,...), à un besoin individuel ou collectif lié à un enjeu stratégique, un changement technique important ou une rupture technologique. Les Essentials, qualifiées d'obligatoires chez Schneider, sont la troisième catégorie de formations financées par l'entreprise.

 **Vérifiez dès maintenant votre crédit CPF** sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr/> et engagez à tout moment une discussion avec votre manager sur vos besoins de formation.

 L'achat de formation avec votre CPF se fait désormais par le biais d'une « Identité numérique La Poste » que vous devez créer.

* VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - CACES : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité

Gérer et utiliser efficacement votre CPF

Vos droits en euros

MONTANT DISPONIBLE

5 000,00 €

 Consulter l'historique

 Chercher une formation

Pour chaque année travaillée, votre compte est crédité en euros. Une fois le plafond atteint, il n'est plus alimenté.

Votre intérêt est donc d'utiliser régulièrement les sommes dont vous disposez afin de vous former, puis d'acquérir à nouveau des droits et ainsi continuer à vous former.

Pour en savoir plus sur la formation et l'utilisation du CPF, téléchargez notre dossier complet « [Vous former avec le CPF](#) »

Des questions ? Besoin d'aide ? [Contactez votre équipe locale FO](#)



Plus responsable : Pour préserver la biodiversité et compenser notre empreinte carbone, FO s'engage à replanter 1 arbre pour chaque nouvelle publication de tracts / envoi d'emails.

